

Contact : Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **90 (1981)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

CONTACT

Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

1er septembre 1981

Numéro 92

La Croix-Rouge suisse, hier, aujourd'hui, demain

A l'échelle nationale

Réunion des secrétaires généraux des Sociétés Croix-Rouge d'Europe occidentale

C'était au tour de la Suisse d'accueillir ce printemps les secrétaires généraux des Sociétés Croix-Rouge d'Europe occidentale qui, traditionnellement, se réunissent une fois l'an dans l'un des pays concernés. Du 25 au 27 mai dernier, les secrétaires généraux d'Autriche, de Belgique, de France, du Liechtenstein, du Luxembourg et des Pays-Bas ont été les hôtes de la Croix-Rouge suisse, à Berne. Pendant trois jours, ils ont débattu de problèmes touchant directement l'activité des Sociétés nationales ou l'avenir de la Croix-Rouge internationale, cela en prévision de la prochaine conférence internationale de la Croix-Rouge qui se tiendra à Manille en automne prochain.



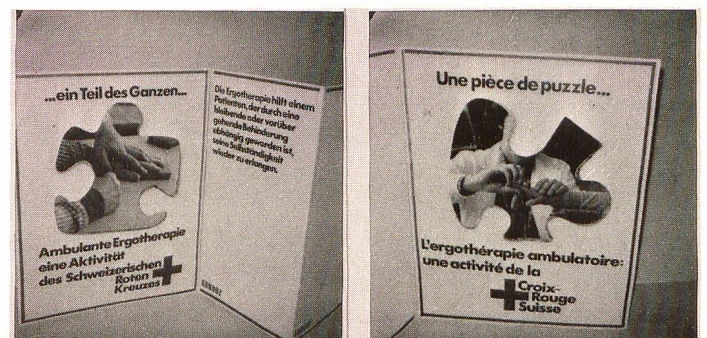
10000 certificats d'infirmiers/infirmières-assistants CC CRS

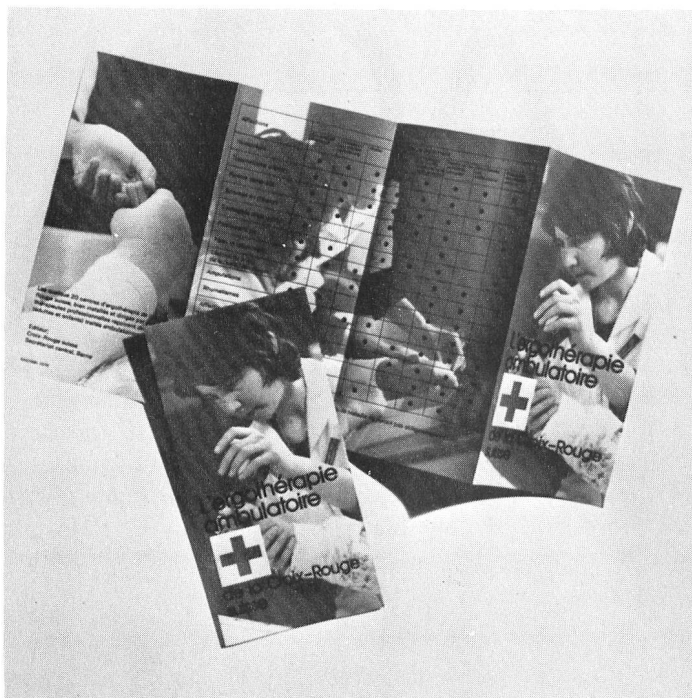
Le 30 juin dernier, Mme Annelies Nabholz, vice-présidente de la CRS, a eu le plaisir de remettre le 10000e certificat d'infirmier/infirmière-assistant CC CRS (dont 458 titulaires sont des hommes) à M. Romano Dadò, élève de la «Scuola cantonale d'infermiere geriatriche» de Giubiasco TI.

La relativement jeune profession d'infirmière-assistante CC CRS – la première école fut créée en 1960 – prend de plus en plus d'importance: à ce jour, la CRS a reconnu déjà 36 écoles qui, bon an mal an, forment une moyenne de 1000 élèves, dont les études s'étendent sur dix-huit mois ou deux ans.

Une pièce du puzzle – Ein Teil des Ganzen...

Les panneaux reproduits ci-contre seront exposés dans les vitrines de 250 pharmacies de tout le pays, dès le 15 août et pour une durée de six semaines environ. Conçu et distribué par la maison Sandoz, dans le cadre de son programme «Caméléon», ce matériel publicitaire vise à donner au public une information sur l'ergothérapie ambulatoire, une activité spécifique de la CRS.





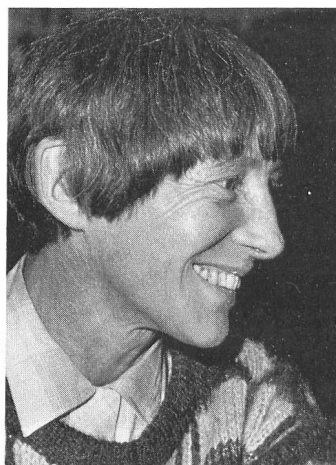
L'ergothérapie ambulatoire de la Croix-Rouge suisse

Dans le cadre de leur opération «vitrines», les pharmaciens ont à leur disposition, à des fins de distribution à leur clientèle, le nouveau prospectus que la CRS vient de publier en version allemande et française, sous le titre «L'ergothérapie ambulatoire de la Croix-Rouge suisse». Ce dépliant remplace celui qui avait été édité en 1978. Une liste portant les adresses des centres régionaux d'ergothérapie s'y trouve encartée.

Ce nouveau prospectus qui se présente sur quatre volets (format plié 105×210 cm, format ouvert 420×210 cm), imprimés recto-verso, sera fourni aussi aux vingt-quatre centres d'ergothérapie de la CRS qui pourront l'utiliser notamment en vue de faire mieux connaître cette possibilité de traitement au corps médical. L'ergothérapie, en effet, est toujours appliquée sur ordonnance médicale. Elle s'adresse aux adultes comme aux enfants. Chaque année, les ergothérapeutes prodiguent en moyenne 70 000 traitements individuels ou de groupe dont bénéficient quelque 3 000 patients.

A l'Association suisse du Service de la Croix-Rouge

Lors de son assemblée annuelle, tenue à Gossau le 21 juin dernier, l'Association suisse du Service de la Croix-Rouge, dont le principal objectif est de susciter de nouvelles adhésions de volontaires, de les tenir informées et de leur offrir des possibilités de perfectionnement, s'est donné une nouvelle présidente en la personne de Mme Rita Schell (à dr.). Cette dernière, qui est chef de section au Service de la Croix-Rouge, succède à la chef de détachement Th. Cécile Im Obersteig (à g.) qui présidait depuis 1973 l'Association dont elle était la fondatrice et dont elle a été nommée présidente d'honneur.



A l'échelle régionale

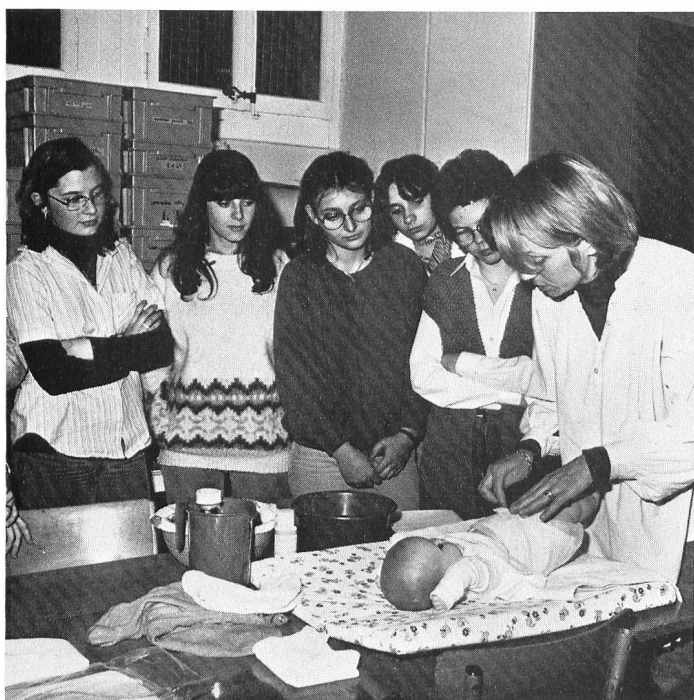
Haut-Léman

Cours de baby-sitting: première édition

La toute jeune section du Haut-Léman a organisé ce printemps un premier cours de baby-sitting (5 fois 2 heures) afin de pouvoir offrir aux parents de la région les services de baby-sitters dûment formées pour garder un enfant en bas âge pendant quelques heures.

Treize jeunes filles de 14 à 18 ans ont suivi ce premier cours, qui sera probablement suivi d'un deuxième cette année encore (il n'est pas interdit aux garçons de s'y inscrire eux aussi!), au vu de l'intérêt manifesté. Les parents habitant la région de Vevey, Montreux, La Tour-de-Peilz peuvent faire appel aux services d'une baby-sitter en s'adressant au secrétariat de la section CRS du Haut-Léman: téléphone 021 54 36 02.

Ci-contre Evelyne, Valérie, Anne-Marie, Monique et Françoise, apprennent à langer un bébé. Elles apprendront aussi à lui donner son biberon et bien d'autres choses encore...



Granges

Journées Portes ouvertes à l'hôpital: 3700 visiteurs

A l'occasion de la commémoration du 500^e anniversaire de l'entrée du canton de Soleure dans la confédération, plus d'une douzaine d'entreprises industrielles et d'institutions de Granges ont organisé des Portes ouvertes au cours d'une «semaine grangeoise» qui s'est déroulée du 22 au 27 juin dernier.

L'hôpital de la ville avait pour sa part mis sur pied une exposition dans le cadre de laquelle la section CRS de Granges se vit offrir la possibilité de se présenter au public: propagande en faveur des cours et du Service de la Croix-Rouge, informations sur le service de transfusion de sang, etc. Des monitrices et autres collaboratrices de la section étaient à la disposition des visiteurs (3700 entrées enregistrées, dont 100 classes d'école) qui désiraient notamment obtenir des informations sur les professions de la santé. Le nouveau film réalisé par la CRS «Au carrefour de la technique et de l'humain» (voir Contact N° 91) fut projeté à 40 reprises, suscitant un vif intérêt tant parmi les adultes qu'auprès des jeunes qui avaient en outre la possibilité d'assister à la présentation d'une série de diapositives sonores montrant les divers aspects de la formation du personnel soignant et paramédical.



Berne-Emmental

Ils remercient la Croix-Rouge suisse!

On a coutume de dire: La Croix-Rouge pour les réfugiés! Pourquoi pas, inversement, dire une fois: «Les réfugiés pour la Croix-Rouge»? C'est ce qu'a désiré exprimer la famille vietnamienne Ngy Yen installée à Grosshöchstetten et dont s'occupe la section d'Emmental de la CRS. Les Ngy Yen ont donc confectionné et vendu sur le marché des rouleaux de printemps, une spécialité culinaire vietnamienne, cela au profit de la Croix-Rouge à laquelle ils entendaient ainsi exprimer leur gratitude. Une preuve que ceux qui sont aidés ne sont pas toujours des ingrats...

Zurich

L'ancien et le nouveau!

Entourant la directrice du secrétariat permanent de la section, Mme. K. M. Castelnuovo, l'ancien et le nouveau président de la section Croix-Rouge zuricoise: à gauche, M. R. Huber, qui après avoir été membre du comité assumé la présidence depuis 1965 et fait en outre partie du Conseil de direction de la CRS depuis 1969; à droite, M. J. L. Saner, membre du Comité central depuis 1978.



Des baptêmes de l'air pour handicapés

Pour marquer l'année de la personne handicapée, l'APA, soit l'Association des propriétaires d'avions de Lausanne, a pris une initiative aussi heureuse qu'originale: celle d'offrir aux personnes handicapées de la région lausannoise une centaine d'heures de vol devant leur permettre de faire leur baptême de l'air.

Organisés avec la collaboration des pilotes et du Service Jeunesse de la Croix-Rouge suisse, ces vols, d'une durée moyenne de trente minutes, ont eu lieu du 15 au 21 juin 1981, à bord d'appareils de tourisme de 2, 3 et 4 places partant de l'aéroport de la Blécherette.

300 handicapés de tout âge (10 ans pour les cadets, 80 pour les aînés) en ont bénéficié à leur plus grande joie.

De connivence avec les organisateurs, les conditions météorologiques avaient bien voulu ne pas «mettre le bâton dans les roues»...



Institutions auxiliaires de la Croix-Rouge suisse: du nouveau

En novembre 1979, une assemblée extraordinaire des délégués de la CRS approuvait une révision partielle des statuts qui abolissait la forme jusqu'alors en vigueur de «l'institution auxiliaire» et prévoit que les «organisations exerçant une activité humanitaire selon les Principes de la Croix-Rouge» peuvent soit s'intégrer à la CRS comme «membres corporatifs», soit s'y rattacher comme «organisations affiliées». Dans l'un et l'autre cas, elles sont parties de la CRS et ont le droit d'utiliser son emblème. Mais, tandis que le statut de «membre corporatif» confère aux organisations concernées tous les droits et devoirs d'un membre actif, celui «d'organisation affiliée» leur réserve une autonomie plus large. Le statut des actuelles «institu-

tions auxiliaires» de la CRS (au nombre de cinq: Alliance suisse des Samaritains, Société suisse des troupes sanitaires, Garde aérienne suisse de sauvetage, Société suisse de sauvetage, Interassociation de sauvetage) devra être clarifié d'ici à la fin du second semestre 1982.

L'Association professionnelle des infirmières et infirmiers et l'Association suisse des établissements pour malades (VESKA), ont d'ores et déjà renoncé à leur affiliation, car leurs objectifs sont en partie différents de ceux de la CRS.

Déjà amies, maintenant parentes!

La Garde aérienne suisse de sauvetage est la première des anciennes institutions auxiliaires de la CRS à avoir obtenu le statut de «membre corporatif» sur la base d'un contrat d'adhésion.

Cette admission a été approuvée le 14 juin 1981 par l'assemblée ordinaire des délégués de la CRS qui tenait ses assises à Zurich. Cette adhésion vise en premier lieu à renforcer la collaboration entre les deux organisations. «Institution auxiliaire» de la CRS depuis 1964, la GASS est en cette qualité autorisée à utiliser l'emblème de la CRS, elle a des droits et des devoirs analogues à ceux des 72 sections régionales de la CRS.

A l'avenir, elle participera dans une plus large mesure aux interventions de secours de la CRS.

Photos: CRS M. Hofer; D. Müller; J. Christe; L. Colombo. Section CRS Berne-Mittelland. Feuille d'Avis de Vevey.

Paraît 8 fois par an – Rédaction: CRS, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne, téléphone 031 66 71 11.



Le professeur Hans Haug, président de la Croix-Rouge suisse (à droite) félicite le nouveau président de la GASS, M. Peter J. Bär qui succède au fondateur de cette dernière, feu H. Bühler.